

**Résultat de la procédure de mise en concurrence relative
à l'organisation de classes d'environnement
durant l'année scolaire 2006-2007**

Vu la délibération du Conseil Municipal n°3492 en date du 19 octobre 2006,

Vu le procès verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 14 décembre 2006,

Vu le rapport en date du 15 décembre 2006 établi par le Directeur Général Adjoint des Services,

Vu le rapport en date du 15 décembre 2006 établi par le Directeur Général des Services,

Il est proposé au Conseil Municipal :

- d'attribuer le lot n°1 (organisation de 5 classes de neige en France, dans les Alpes, pour des élèves de classe élémentaire de CE et CM), à la société :

*CAP MONDE
11 Quai Conti
78430 LOUVENCIENNES*

- d'attribuer le lot n°2 (organisation d'une classe sur le thème « l'archéologie et la préhistoire en France » pour des élèves de classe élémentaire (CE2), à la société :

*Agence QUI VOYAGE
212 route de Corbeil
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS*


- d'attribuer le lot n°3 (organisation de 2 classes sur le thème « de la ferme et/ou de la forêt en France », à proximité de Paris, pour des élèves de grande section de maternelle et de CE1), à la société :

*NSTL
140 rue Léon Geffroy
94400 VITRY SUR SEINE*

- de m'autoriser à signer les trois lots du marché et à les notifier aux dites sociétés,

- de m'autoriser ou mon représentant à signer les bons de commande afférents aux trois lots du marché,

Joëlle CECCALDI-RAYNAUD


Maire de Buteaux

**Résultat de la procédure de mise en concurrence relative
à l'organisation de classes d'environnement
durant l'année scolaire 2006-2007**

Au vu du rapport établi le 15 décembre 2006 par le Directeur Général Adjoint des Services, je propose au Maire de soumettre au Conseil Municipal les décisions suivantes :

- attribuer le lot n°1 (organisation de 5 classes de neige en France, dans les Alpes, pour des élèves de classe élémentaire de CE et CM), à la société :

*CAP MONDE
11 Quai Conti
78430 LOUVENCIENNES*

- attribuer le lot n°2 (organisation d'une classe sur le thème « l'archéologie et la préhistoire en France » pour des élèves de classe élémentaire (CE2), à la société :

*Agence QUI VOYAGE
212 route de Corbeil
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS*

- attribuer le lot n°3 (organisation de 2 classes sur le thème « de la ferme et/ou de la forêt en France », à proximité de Paris, pour des élèves de grande section de maternelle et de CE1), à la société :

*NSTL
140 rue Léon Geffroy
94400 VITRY SUR SEINE*

- autoriser Madame le Maire à signer les trois lots du marché et à les notifier aux dites sociétés,

- autoriser Madame le Maire ou mon représentant à signer les bons de commande afférents aux trois lots du marché.

Le Directeur Général des Services


Christian OLLIVIER

**Résultat de la procédure de mise en concurrence relative
à l'organisation de classes d'environnement
durant l'année scolaire 2006-2007**

En sa séance du 19 octobre 2006, le Conseil Municipal a adopté le dossier de consultation d'entreprises relatif à l'organisation de classes d'environnement durant l'année scolaire 2006-2007, et a autorisé le Maire à faire procéder à la consultation par voie de marché adapté ouvert.

Un avis d'appel public à la concurrence a été expédié le 2 novembre 2006 au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (parution le 7 novembre 2006).

Trois sociétés ont remis une offre. Il s'agit de N.S.T.L (lots n°1, 2 et 3), CAP MONDE (lots n°1 et 2) et de l'agence QUI VOYAGE (lots n° 2).

La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 14 décembre 2006 et a retenu les entreprises dont la liste est énumérée ci-dessous, au regard de la qualité technique des projets.

Eu égard aux montants des marchés, le Conseil Municipal est saisi aux fins d'autoriser Madame le Maire à signer les trois lots du marché aux sociétés suivantes :

- lot n°1 (organisation de 5 classes de neige en France, dans les Alpes, pour des élèves de classe élémentaire de CE et CM), à la société :

*CAP MONDE
11 Quai Conti
78430 LOUVENCIENNES*

pour son offre de base de 15 jours (transport en train couchette) conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, et décomposée comme suit :

*Séjour pour 100 enfants + 5 adultes enseignants : 105 300 € TTC
Majoration pour un enfant supplémentaire (dans la limite de 50 unités) : 1053 € TTC
Gratuité pour 1 représentant de la ville et 1 enseignant.*

- lot n°2 (organisation d'une classe sur le thème « l'archéologie et la préhistoire en France » pour des élèves de classe élémentaire (CE2), à la société :

*Agence QUI VOYAGE
212 route de Corbeil
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS*

pour son offre de base de 12 jours (transport en train couchette de nuit) conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, décomposée comme suit :

*Séjour pour 20 enfants + 1 adulte enseignant : 1 044 € TTC par personne
Majoration pour un enfant supplémentaire (dans la limite de 10 unités) : 1015 € TTC
Enseignant, animateur et coordinateur : gratuit*

- lot n°3 (organisation de 2 classes sur le thème « de la ferme et/ou de la forêt en France », à proximité de Paris, pour des élèves de grande section de maternelle et de CE1), à la société :

*NSTL
140 rue Léon Geffroy
94400 VITRY SUR SEINE*

pour son offre de base de 5 jours (transport en car) conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, décomposée comme suit :

*Séjour pour 40 enfants + 2 adultes enseignants : 313,50 € TTC par personne
Majoration pour un enfant supplémentaire (dans la limite de 20 unités) : 313,5 0 € TTC
Représentant De la Ville : gratuit*

Le procès verbal peut être consulté au secrétariat du Conseil Municipal.

Le Directeur Général Adjoint
des services



Patrick HAULOT

PROJET

LE CONSEIL,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics (décret du 01^{er} août 2006), et notamment son article 30,

Vu la délibération du Conseil Municipal n°3492 en date du 19 octobre 2006, adoptant le dossier de consultation d'entreprises relatif à l'organisation de classes d'environnement durant l'année scolaire 2006-2007, et autorisant le Maire à faire procéder à la consultation par voie de marché adapté,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence expédié le 2 novembre 2006 au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics (parution le 7 novembre 2006),

Vu le procès verbal de la Commission d'Appel d'Offres en date du 14 décembre 2006,

Vu le rapport en date du 15 décembre 2006 établi par le Directeur Général Adjoint des Services,

Vu le rapport en date du 15 décembre 2006 établi par le Directeur Général des Services,

Délibère

Article 1 *Il est décidé d'attribuer le lot n°1 (organisation de 5 classes de neige en France, dans les Alpes, pour des élèves de classe élémentaire de CE et CM) du marché relatif l'organisation de classes d'environnement durant l'année scolaire 2006-2007, à la société :*

*CAP MONDE
11 Quai Conti
78430 LOUVENCIENNES*

pour son offre de base de 15 jours (transport en train couchette de nuit) conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, et décomposée comme suit :

*Séjour pour 100 enfants + 5 adultes enseignants : 105 300 € TTC
Majoration pour un enfant supplémentaire (dans la limite de 50 unités) : 1053 € TTC
Gratuité pour 1 représentant de la ville et 1 enseignant.*

Article 2 *Il est décidé d'attribuer le lot n°2 (organisation d'une classe sur le thème « l'archéologie et la préhistoire en France » pour des élèves de classe élémentaire 5CE2), du marché relatif l'organisation de classes d'environnement durant l'année scolaire 2006-2007, à la société :*

*Agence QUI VOYAGE
212 route de Corbeil
91700 SAINTE GENEVIEVE DES BOIS*

pour son offre de base de 12 jours (transport en train couchette de nuit) conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, décomposée comme suit :

*Séjour pour 20 enfants + 1 adulte enseignant : 1 044 € TTC par personne
Majoration pour un enfant supplémentaire (dans la limite de 10 unités) : 1015 € TTC
Enseignant, animateur et coordinateur : gratuit*

Article 3 *Il est décidé d'attribuer le lot n°3 (organisation de 2 classes sur le thème « de la ferme et/ou de la forêt en France», à proximité de Paris, pour des élèves de grande section de maternelle et de CE1) du marché relatif l'organisation de classes d'environnement durant l'année scolaire 2006-2007, à la société :*

*NSTL
140 rue Léon Geffroy
94400 VITRY SUR SEINE*

pour son offre de base de 5 jours (transport en car) conforme en tous points au dossier de consultation d'entreprises, décomposée comme suit :

*Séjour pour 40 enfants + 2 adultes enseignants : 313,50 € TTC par personne
Majoration pour un enfant supplémentaire (dans la limite de 20 unités) : 313,5 0 € TTC
Représentant De la Ville : gratuit*

Article 4 *Le Maire est autorisé à signer les trois lots du marché et à les notifier aux dites sociétés.*

Article 5 *Le Maire ou son représentant est autorisé à signer les bons de commande afférents aux trois lots du marché.*